



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36
Hebdomadaires régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Programme décennal de dragage d'entretien et réparation des quais
Installations portuaires Port-Alfred, Saguenay

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 8 MAI À SAGUENAY

Québec, le 18 avril 2017 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Programme décennal de dragage d'entretien et réparation des quais – Installations portuaires Port-Alfred, Saguenay* par Rio Tinto Alcan inc. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu **le lundi 8 mai 2017, à compter de 19 h 30, à l'Auberge des 21, Salle 602, 21, rue Mars, arrondissement La Baie, Saguenay**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 2 juin prochain.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 2 juin 2017, ces documents peuvent être consultés à la **Bibliothèque de La Baie au 1911, 6^e avenue**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que dans le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Rio Tinto Alcan inc., souhaite effectuer des travaux de dragage et de réparation des quais Duncan et Powell à ses installations portuaires du secteur Port-Alfred dans l'arrondissement La Baie de la Ville de Saguenay, dans le but de maintenir la capacité de déchargement et de chargement de matières et de conserver des profondeurs sécuritaires pour la navigation. Le promoteur estime que la superficie touchée par les travaux de dragage serait d'environ 45 000 m² pour la période 2018-2027 représentant des volumes dragués d'environ 8 660 m³. La profondeur recherchée serait de 11,5 m sur une bande de 30 à 40 m de largeur le long de la rive permettant

d'accueillir des navires de type Handymax et Panamax et de 6,2 m pour l'aire des remorqueurs située au sud du quai Powell. Les opérations de dragage seraient effectuées à l'aide d'une drague mécanique montée sur une grue à benne preneuse installée sur le quai ou sur une barge. Le promoteur aménagerait aussi un bassin de décantation et d'assèchement des sédiments dragués. Les coûts de dragage pour la période 2018-2028 sont estimés à 600 000 \$.

En ce qui a trait aux travaux de réparation, le promoteur construirait en 2018 un nouveau mur de soutènement à l'avant du mur existant sous le quai Duncan en utilisant des panneaux en béton préfabriqués empilés verticalement. Cette construction représenterait une nouvelle emprise dans le fond marin estimée à 225 m². Il construirait aussi un nouveau mur de soutènement au sud du quai Duncan à l'avant du mur de palplanches existant représentant une nouvelle emprise dans le fond marin estimée à 240 m². Le promoteur voudrait aussi réparer le mur de soutènement en palplanches au sud du quai Powell. Ces travaux seraient effectués en 2019, 2020 et 2021. Des travaux de creusage et de remblayage seraient nécessaires. Ces travaux dureraient treize semaines et sont estimés à 5,5 M\$.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, les principales répercussions de ces travaux toucheraient des herbiers susceptibles d'être perturbés ou perdus sur une superficie d'environ 5 000 m² à proximité des quais Duncan et Powell sur une période de dix ans. De plus, afin d'éviter que les oiseaux n'utilisent le site d'assèchement prévu pour les sédiments dragués, le promoteur aménagerait le site en dehors de la période de nidification des oiseaux comprise entre le 1^{er} mai et le 15 août.

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 2 juin 2017, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique. Pour réaliser cette mission fondamentale, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M. Luc Nolet, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 535 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : dragage-port-alfred@bape.gouv.qc.ca.